

# Bande de Steene



SHOW  
CASE

**Les Prout**

13h30

Salle Devos

Entrée Gratuite



**SAMEDI**  
**13 JANVIER 2024**

Départ Mairie 15h30

Jet harengs 17h30

Rigodon 18h00

Avec Zet'che 1er, tambour major et  
Stéphanie sa cantinière



# Invitation aux voeux

MEILLEURS  
VOEUX  
2024



Alain DAVROUX, Maire de Steene  
et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier à la Cérémonie des Vœux  
qui se déroulera

Le vendredi 05 janvier 2024 à 18h30  
Salle Polyvalente Raymond Devos, rue de la mairie

Accueil à partir de 18h00

mairie@steene.fr



Steene, votre village

www.steene.fr

03.28.62.12.90

## Quelques chiffres

Beaucoup de voitures, peu d'accidents... et une impression partagée par le plus grand nombre d'une dangerosité des axes principaux du village en raison de la vitesse excessive des véhicules.

Il existe de très nombreux dispositifs (plots, coussin berlinois, coussin lyonnais, feux intelligents, changement des priorités, radars pédagogiques, radars) mais aussi de très nombreuses lois qui autorisent ou encadrent l'installation des différents équipements.

Il existe aussi un nombre incalculable d'excuses pour justifier une trop grande vitesse...

Pour les voiries communales, la compétence revient à la CCHF qui travaille avec la municipalité à différentes propositions pour sécuriser nos routes

### Carnet

#### NAISSANCES

17/11. Natéo Becuwe

#### MARIAGE

02/09. Laura Godin et Lucas Delaeter

21/10. Laëtitia Pluta et Frédéric Morel

21/10. Séphora Talva et Alex Koore

#### PACS

25/08. Raphaël Breem et Camille Somville

30/11. Amélyne Vanmairis et Marine Kerckhove

# 509

Correspond en 2020, au nombre de ménages avec voitures à Steene. 67 ménages ne disposent d'aucune automobile

# 453

Comme le nombre de places de stationnement identifié pour la commune. Lorsque l'on sait que 307 ménages ont au moins deux voitures à ajouter aux 202 qui n'en ont qu'une seule, ceci correspond à plus de 800 véhicules à stationner.

# 1

La moyenne d'accident de la route déclarée sur la commune au cours des 10 dernières années. On entend par commune le hameau et le centre, en excluant la route départementale D352.

2

Steene, votre village !  
MAG 10 - Jan 2024



Données INSEE / Ministère de l'Intérieur

## Une performance exceptionnelle de l'orchestre national de Lille



La sonate proposée le vendredi 15 septembre 2023 dans l'Eglise Saint Martin par l'Orchestre National de Lille a mis les cordes dans tous leurs états !

Second prix du prestigieux concours La Maestra en 2022, la cheffe polonaise Joanna Natalia Ślusarczyk a présenté avec l'ensemble des musiciens un programme pétillant. Écrite par Rossini en 1875, la Sérénade pour cordes de Dvořák est un hommage aux musiques nocturnes du 18ème siècle que l'on donnait sous les balcons. Tour à tour intimes, charmantes et mélancoliques, ces cinq pièces constituent un joli cadeau de mariage à la jeune épouse du compositeur à qui l'œuvre est dédiée.

L'éclairage somptueux de l'église a donné encore plus de relief et de virtuosité à l'ensemble musical. Le public conquis a pu découvrir au cours de cette soirée une véritable performance de l'ensemble des musiciens. Le silence pendant l'expression des cordes et les riches applaudissements lorsque la cheffe d'orchestre a délivré le dernier mouvement de baguette prouve que ce concert aura été une véritable réussite.

A noter le financement de 1000€ par le Département pour cette proposition musicale dans nos campagnes, à ajouter au 1000€ à la charge de la municipalité.

La vente des billets est revenu exclusivement à l'association Vie Sauvegarde et Promotion du Patrimoine de Steene pour poursuivre son action en faveur de la sauvegarde de l'Eglise Saint-Martin.

orchestre  
national  
de lille  
région hauts-de-france

**Un prochain concert  
en Eglise est prévu  
pour cet été en  
partenariat avec la  
CCHF**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'époque où il compose la Sonate pour cordes n°1, Rossini n'a que douze ans. La valeur n'attendait décidément pas le nombre des années, c'est le compositeur lui-même qui tenait la partie de contrebasse lors de la création.

## Le marché de Noël

Le marché de Noël, organisé par l'association Anim'Steene, a illuminé notre commune du Nord le samedi 2 décembre dernier. Cet événement tant attendu a transformé une nouvelle fois la salle Raymond Devos en un véritable village féérique, attirant les steenois et les steenoises mais aussi les visiteurs des environs dans une atmosphère chaleureuse et festive.

Dès leur arrivée dans la cour, les visiteurs étaient accueillis par les premiers chapiteaux, annonçant l'entrée dans un monde de productions artisanales originales. Musique de Noël et guirlandes scintillantes créant cette ambiance que tous apprécient de retrouver chaque premier samedi du mois de Décembre. Artisans locaux, créateurs talentueux et commerçants passionnés offrant une variété de produits sous les premiers flocons de l'hiver. Certains auraient d'ailleurs pu s'imaginer que la neige avait été programmée par la municipalité. Après un bon vin chaud proposé par Anim'Steene, place à la découverte des stands intérieurs dans une salle dont le volume a pu être agrandi grâce au démontage de la scène. Les notes de chants de Noël emplissaient l'air invitant les visiteurs à s'immerger pleinement dans l'esprit des fêtes.

Les amateurs d'artisanat trouvaient leur bonheur parmi les stands regorgeant de créations uniques. Des bijoux faits à la main aux décorations artisanales, chaque stand était une vitrine du talent local. Les visiteurs pouvaient dénicher des cadeaux originaux et soutenir les artisans de la région, contribuant ainsi à l'économie locale.

L'animation était au rendez-vous tout au long de la journée, avec des déambulations du Père Noël et de ses acolytes, la sculptrice de ballons sur échasses, les musiciens de la Crik Crok Family Music et la chorale des enfants de l'école Émile Zola. Les danseurs locaux avaient également leur moment sous les projecteurs, présentant des performances dynamiques qui ajoutaient une touche de vitalité au marché.

Comme chaque année, les associations de la commune se sont investies pour ce marché ; les associations des parents d'élèves des écoles Zola et Dewaële, la Palette Steenoise, Vie, Sauvegarde et Promotion du Patrimoine de Steene, la Maison Pour Tous ; exposant ainsi leurs créations et collectant de l'argent pour le montage de leurs projets





# FASHION WEEK

Pour la 5ème fois, la haute couture parisienne était présente au Marché de Noël de Steene. Venue de Paris, Marie-Claude a une nouvelle fois enchanté les petites et grandes filles avec des habits et accessoires de Barbies réalisées à la main. A découvrir l'année prochaine pour ceux qui ne l'ont pas encore découverte

# LE TOP

On a avait rarement vu autant de monde sur le Marché de Noël de Steene. Les flocons du matin laissant place au soleil de l'après-midi, les visiteurs ont été très nombreux, pour le plus grand plaisir des artisans qui ont pu réaliser de belles ventes

# LE FLOP

Dans une configuration élargie, le marché de Noël a permis d'accueillir plus d'artisans, mais a rendu plus complexe l'accueil de la chorale de l'école Zola. La cour de la salle Devos s'est révélée bien trop petite pour permettre de passer un bon moment. Dommage pour ce beau moment. Une autre solution est d'ores et déjà envisagée pour l'année prochaine.

## Cérémonies patriotiques

Les cérémonies patriotiques dans nos villages jouent un rôle crucial dans la transmission des valeurs patriotiques aux générations futures. En exposant nos jeunes à des symboles nationaux tels que le drapeau, l'hymne national et les discours commémoratifs, ils grandissent en comprenant l'importance de l'unité, de la diversité et du respect envers les sacrifices passés pour assurer la liberté et la prospérité du pays.

Devant le monument aux morts, lieu emblématique chargé d'histoire, les enfants et les parents présents pour la cérémonie du 11 novembre ont formé une assemblée unie. Devant les anciens combattants et les élus de la commune, ils ont répondu au discours prononcé par le Maire en entonnant la Marseillaise

Les noms des soldats tombés au combat ont été lus à voix haute, accompagnés du son solennel de la sonnerie aux morts. Les participants ont observé une minute de silence, rendant hommage aux héros tombés.

Quelques jours plus tard, le 5 décembre, jour anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, c'est près de la stèle Raymond Desmidt, situé à côté de la mairie, que le devoir de mémoire a été honoré.



## Le périple de Paillette

Pendant le mois de décembre, les habitants de la commune ont été enchantés par les facéties et les péripéties d'un invité très spécial : Paillette, le lutin farceur. Ce personnage espiègle a apporté une dose supplémentaire de joie et de magie à la période des fêtes.

Sur les réseaux sociaux, les résidents ont pu suivre les aventures loufoques de Paillette, qui semait la bonne humeur partout où il passait. Que ce soit en jouant des tours légers, en distribuant des petites surprises.

Les enfants de la commune ont été particulièrement ravis par la présence de Paillette.

Cette expérience festive portée par les agents communaux symbolisent l'importance de la joie partagée et de la communauté unie.



## Un renouveau pour le château



Les travaux de restauration du Château de Steenbourg ont débuté début septembre. Ils concernent l'extérieur comme l'intérieur du monument historique. Quant au parc, des opérations de taille des arbres ont été menées, le long de la route, pour des raisons de sécurité. Prochainement, le reste du parc sera entretenu.

Afin de pérenniser l'avenir du domaine, la construction d'une salle de réception est envisagée. Elle permettrait d'y développer des animations, en harmonie avec le lieu.

Début décembre, la cathédrale de Notre Dame de Paris a vu sa croix remonter tout en haut de sa flèche. Mais un autre événement s'est déroulé à la même période, avec la remise en état de la Tour du château. Une des tourelles, envolée par la tempête Eunice en février 2022, a finalement retrouvé sa place, grâce aux entreprises Battais Charpente et SVM.

La durée des travaux est estimée, à ce jour, à 3 ans. Dans l'attente de leur finalisation, le Château ainsi que son parc sont fermés aux visites.

*A la fin du XVIème siècle (1571) cette demeure nobiliaire a pris son allure actuelle grâce aux travaux dirigés par le seigneur de Rape. Ce personnage appartenait à une famille très riche et très considérée de la châtellerie de Bergues.*

*Par le mariage, en 1627, de la fille de Vigor de Rape, seigneur de Steenbourg, avec Jean Le Vaillant, seigneur d'Hangest en Arneke, le château passa aux mains des Le Vaillant qui le conservèrent jusqu'en 1679.*

*A cette date, la seigneurie et le château de Steenbourg furent vendus à Messire Jacques de Zylof, seigneur d'Obigny, qui lui a donné son nom. Ce sont ses descendants qui ont possédé le château de Steenbourg jusqu'au début de ce siècle.*

### Message des nouveaux propriétaires

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de ces travaux.

Par ailleurs, nous avons déjà rencontré plusieurs personnes ayant connu le château autrefois. Ces témoignages ont été enrichissants, nous permettant d'en apprendre davantage sur son histoire. Aussi, si vous avez eu l'occasion de vous rendre au château dans le passé, nous serions ravis d'échanger avec vous. N'hésitez pas à nous envoyer vos récits et anecdotes à l'adresse mail suivante:

[contact@steenbourg.com](mailto:contact@steenbourg.com).

**La Famille van Woudenberg**



# Carnaval 2024

## Une seconde édition pleine de promesse

La magie du carnaval de Dunkerque s'étend bien au-delà de la ville elle-même, et Steene retrouvera la bande le samedi 13 janvier 2024 dans une explosion de couleur, de musique et de joie. Symbole de l'esprit festif du Nord de la France, son retour l'année dernière avait apporté dans le village une atmosphère électrique et un éclat unique.

Combien seront-ils au début de la bande quand Zet'ch 1er lancera la clique dans les rues du village ? La municipalité et les Zouteboums réservent de nombreuses surprises qui ne manqueront pas d'attirer beaucoup de carnavaleux... et pas que, puisque France 3 est aussi en discussion avec l'équipe municipale pour couvrir l'évènement.

## Le showcase des Prout

Alors que le COVID avait forcé les carnavaleux à se reposer, les Prout avaient à plusieurs reprises répété à la salle l'Aurore pour répéter leurs plus grands succès. A l'époque, ils avaient promis de revenir à Steene pour donner de la voix, et une promesse de carnavaleux, ça ne s'oublie pas.

Ils seront donc présents à la salle Devos, pour 1H30 de concert en reprenant leurs plus grands succès et en communiant avec le public qui sera sans aucun doute au rendez-vous en nombre.

## Le concours de Miss MaTante

Vous ignorez ce qu'est Miss Ma Tante... Facile, c'est comme Miss France, mais en mieux... Retrouvez bientôt sur les réseaux sociaux de la commune plus d'informations pour ce concours qui promet d'être le succès de l'année 2024... De là à retrouver Miss Ma Tante sur tous les balcons du carnaval, il n'y a qu'un pas !

## Une éco-bande ?

L'an dernier, la bande à peine terminée, que les rues du village étaient déjà nettoyées... et bien non, les carnavaleux étant respectueux, il n'y avait plus rien à ramasser. Souhaitons la même chose pour cette année !!!



**Zet'ch 1er, alias José Pâque, Tambour Major de Pitgam officiera avec sa cantinière Stéphanie Courdier pour la bande de Steene.**

## Merci l'artiste

Pour la seconde année, Yori nous a proposé l'affiche de la bande de Steene, à retrouver sur la couverture du Mag. Merci à lui !

## Le retour de Greg

On a tous eu une pensée pour Greg Burger lorsque son camion a pris feu au printemps dernier. Il venait de l'inaugurer à la Bande de Steene. Bonne nouvelle, il reprend son activité, et inaugurera de nouveau son camion à la Bande de Steene édition 2. Souhaitons lui le meilleur !

## et pour les enfants...

Les Zouteboums organiseront le premier bal enfantin le samedi suivant... le carnaval jouera donc les prolongations...

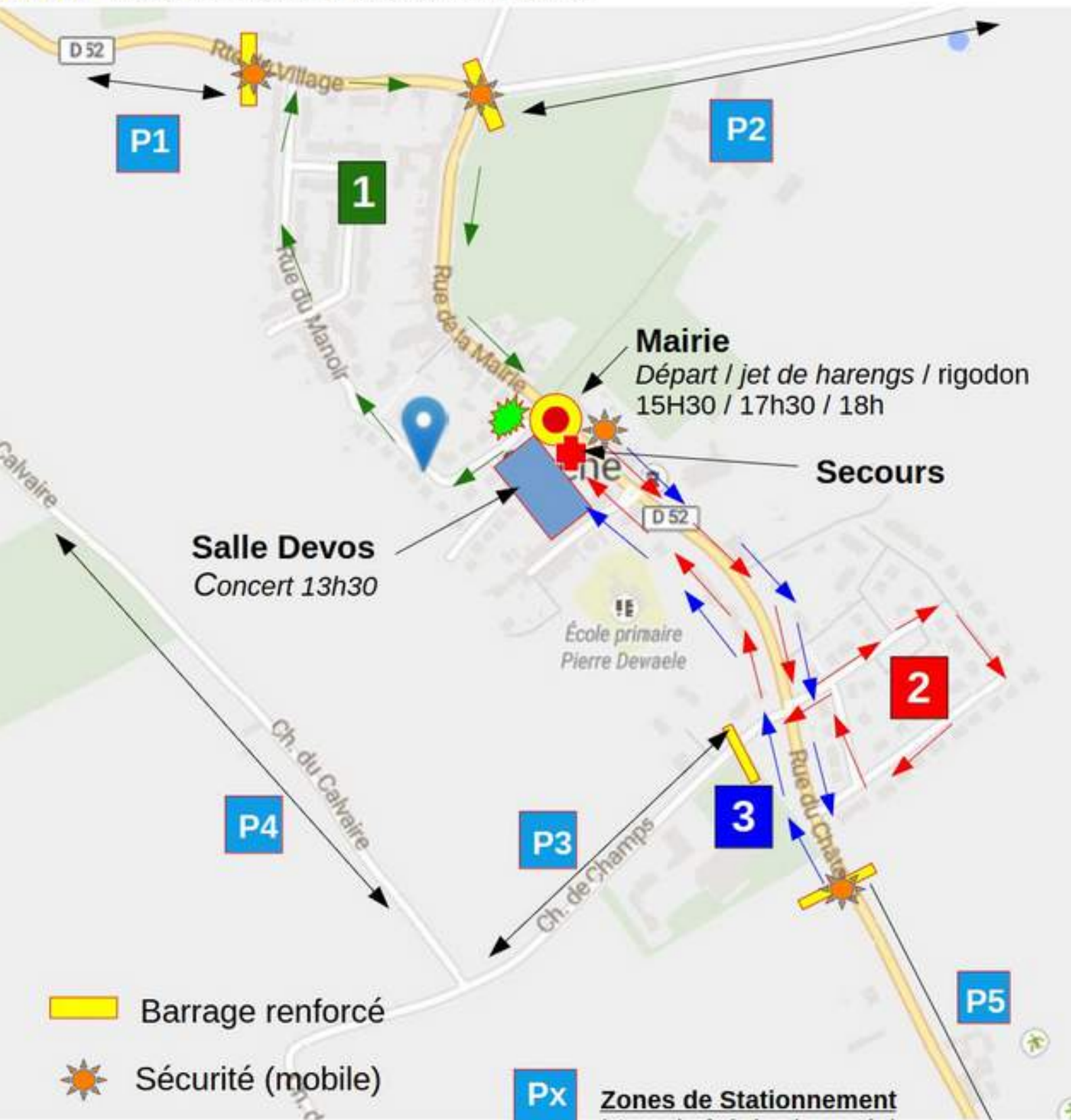


# PLAN BANDE DE STEENE 2024

**Circuit 1** = rue de la châteltenie, rue du Manoir, route du village, rue de la mairie,

**Circuit 2** = rue de la mairie, rue du donjon, rue de la poterne, rue des remparts, rue du Guet, rue de la mairie

**Circuit 3** = rue de la mairie, rue du Château, rue de la mairie



→ Circuit 1 (15h30 - 16h15)

→ Circuit 2 (16h15 - 17h30)

→ Circuit 3 (17h30 - 18h)

**P1** : route du village

**P2** : route de Bierne

**P3** : chemin des champs

**P4** : chemin du calvaire

**P5** : route du château

## Recensement sur Steene



La commune réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

### Comment se déroule le recensement ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, l'agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... (des statistiques que vous retrouvez en page 3 de chaque Mag)

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population vous pouvez pour rendre sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Les agents  
recenseurs sur la  
commune

Stéphane Paresys  
Nathalie Boudens



# Les steenois ont du talent

## De Miss Craywick à Miss France...

Découverte un soir de juillet 2022 avec une très belle place de 2ème Dauphine à l'élection de Miss Gravelines, Annaelle Guitton était bien décidée à retenter sa chance. Et la belle steenoise a eu raison, car cette fois-ci, elle a rapidement été le coup de coeur du jury pour devenir Miss Craywick.

Parmi les onze prétendantes au titre lors de l'élection qui s'est déroulée le samedi 18 novembre, Annaelle Guitton, 21 ans, en 4ème année de chirurgie dentaire a rapidement su conquérir le jury et le public. Qualifiée en 2022 par le journal des Flandres "d'exemple même de la beauté au naturel de notre belle Flandre", il est vrai que la jeune femme possède les atouts d'une Miss. Et cette année, au moment de désigner la lauréate, c'est une émotion vive qui s'est emparée d'Annaelle lorsque son prénom a été annoncé au public.

Elle défendra prochainement ses chances à l'élection de Miss Nord-Pas-de-Calais avec pour objectif de participer à l'élection de Miss France en 2025...et pourquoi pas rejoindre Eve Gilles, jeune femme de Quaëdypre qui a remporté le titre cette année.



## Quand le photographe sublime le ciel Steenois



Détails techniques : 76 minutes de pose (38x120s) avec un télescope Newton de 305 mm de diamètre et 1500 mm de focale, caméra QHY 268 C refroidie à -5°C.

Le nom normalisé de ce rémanent est SNR G074.0-08.6, quelquefois également appelé boucle du Cygne, terme issu de la traduction littérale de son nom anglais Cygnus Loop.

Cette photo a bien été prise à Steene en plein cœur du mois d'Août. Et cette prise de vue magnifique est l'œuvre de Vincent Prouvoyeur.

Vous auriez beau essayer, il est peu probable que votre téléphone puisse vous permettre d'obtenir un tel cliché. En effet, plusieurs heures ont été nécessaires pour que le photographe puisse réaliser un cliché aussi net. Bien positionné dans son jardin et profitant de l'éclairage coupé pendant la nuit, les **Dentelles du Cygne** forment un rémanent de supernova dont l'explosion remonterait à une dizaine de milliers d'années.

# Sécurité locale

## La vitesse dans notre village

En tant que communauté, nous partageons un engagement commun envers la sécurité de chacun de nos concitoyens. Aujourd'hui, nous souhaitons attirer votre attention sur une question cruciale qui touche chaque rue de notre village de 1400 âmes : la vitesse des automobilistes et les risques qui en découlent.

Nos rues, qui sont le reflet de notre histoire et de notre quotidien, ont connu une augmentation préoccupante de la vitesse des automobilistes. Ce problème ne concerne pas seulement nos routes principales, mais également les rues des différentes cités où nos enfants jouent et où les piétons flânent. La sécurité de notre village est en jeu, et c'est l'affaire de tous.

La quiétude qui fait le charme de notre village est menacée par le grondement des moteurs à des vitesses excessives. La vitesse altère notre qualité de vie et notre bien-être au quotidien.

### L'Appel à la Prudence

Nous lançons un appel à chacun d'entre vous pour faire preuve de prudence sur nos routes. Voici quelques actions que nous pouvons entreprendre collectivement : Respecter les limitations de vitesse : Les panneaux de signalisation ne sont pas là par hasard.

- Respecter les limites de vitesse contribue à la sécurité de tous.
- Sensibiliser les voisins : partageons cette préoccupation avec nos voisins. Plus nous sommes nombreux à nous impliquer, plus grandes seront les chances de faire changer les comportements.
- Éduquer nos enfants : apprenons à nos enfants l'importance de traverser la rue en toute sécurité et de rester vigilants aux abords des routes.

### Vers des solutions durables

Nous comprenons que la résolution de ce problème nécessite un effort communautaire. En concertation avec les autorités locales, nous explorons des solutions telles que l'amélioration de l'infrastructure routière, la sensibilisation accrue et l'application renforcée des règles de conduite.

## Nouvel aménagement à venir

Fin 2022, une étude de voirie a mis en évidence deux flux principaux de trafic aux heures de bureaux, le matin et le soir avec des vitesses moyennes comprises entre 55 et 70km/h au niveau de l'entrée du village située près du lotissement Château 1 et 2.

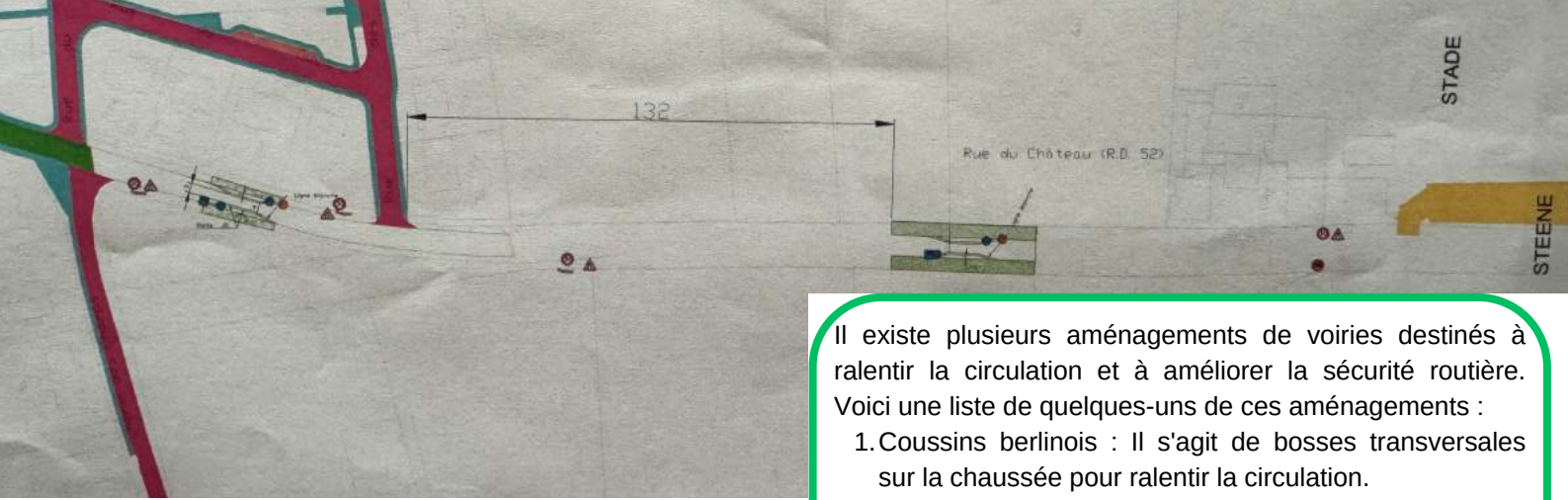
Partant de ce constat, les services de voirie du département et de la CCHF (qui disposent des compétences en la matière) ont élaboré un projet en trois phases ayant pour intérêt d'améliorer la sécurité des habitants et de réduire le bruit pour les riverains de la RD52.

### Reculer la limite d'agglomération

La nouvelle limite d'agglomération serait positionnée au niveau de la moitié du parking du terrain de foot. Ceci intégrerait trois maisons isolées ainsi que le terrain de foot dans le village. La zone urbanisée de la commune débiterait donc en amont obligeant les véhicules à baisser leur vitesse à 50km/h.

### Gérer la ligne droite entre la nouvelle limite d'agglomération et la première chicane en entrée de village

Les spécialistes voirie du Département préconisent par souci d'efficacité deux zones particulières limitées à 30km/h et équipées d'un mécanisme de régulation dénommé "écluses". Ce mécanisme doit permettre de réduire la vitesse et donc d'améliorer la sécurité dans le village tout en réduisant les nuisances sonores. Ce schéma a été validé en commission voirie le 6 décembre 2023.



### Création d'un accès piéton

Il est envisagé par la suite de buser le fossé, le remblayer et aménager un accès piétons, permettant de relier les maisons, mais surtout le terrain de foot.

Le fait d'intégrer dans l'agglomération le terrain de foot peut faire bénéficier à la commune d'une subvention départementale sur ces futurs travaux

### Un changement difficile à apprécier

Comme toutes modifications de voiries, on trouvera autant de "pour" et de "contre" s'il fallait établir une évaluation prédictive.

Les riverains ont été entendu par l'équipe municipale le mercredi 13 décembre. si certains ont été rassuré par les explications apportées, des craintes légitimes subsistent pour d'autres.

Les élus et les habitants ne disposant pas des compétences techniques pour ce type d'aménagement, la municipalité s'en remet aux services voiries de l'intercommunalité et du Département.

### Un aménagement réversible

Les aménagements prévus ne représentent pas une dépense financière significative, aussi nous souhaitons observer sur une période d'environ six mois les effets de ces aménagements prévus pour début 2024.

Un cahier de doléance sera ouvert en mairie pour vous permettre de faire part de vos remarques sur cet aménagement. Vos suggestions seront les bienvenues. Une analyse des remarques sera réalisée en septembre 2024 à la lumière des améliorations constatées ou non sur la voirie.

### A la recherche des moins mauvaises solutions

A défaut de pouvoir "éduquer" chaque conducteur, nous recherchons le meilleur compromis entre amélioration, possibilité financière, et contrainte pour les véhicules

Il existe plusieurs aménagements de voiries destinés à ralentir la circulation et à améliorer la sécurité routière.

Voici une liste de quelques-uns de ces aménagements :

1. Coussins berlinois : Il s'agit de bosses transversales sur la chaussée pour ralentir la circulation.
2. Dos d'âne : Surélévation de la chaussée sur une courte distance.
3. Plateaux surélevés : Zones plus larges que les dos d'âne, ils couvrent souvent toute la largeur de la chaussée.
4. Chicanes : Série de virages serrés alternant d'un côté et de l'autre de la chaussée pour forcer les conducteurs à réduire leur vitesse.
5. Rétrécissements de voies : Réduire la largeur de la chaussée pour créer un effet dissuasif.
6. Ralentisseurs routiers : Éléments sur la chaussée qui obligent les conducteurs à réduire leur vitesse.
7. Zones piétonnes : Réserver certaines zones aux piétons, limitant ainsi la vitesse des véhicules.
8. Cédez-le-passage : Placer des panneaux de cédez-le-passage à des intersections pour inciter les conducteurs à ralentir.
9. Aménagements paysagers : Utiliser des éléments paysagers, tels que des arbres ou des plantations, pour réduire la visibilité et encourager la prudence.
10. Passages piétons surélevés : Surélévation des passages piétons pour inciter les conducteurs à ralentir.
11. Marquages au sol : Utilisation de marquages au sol, tels que des lignes sinueuses, pour inciter à la réduction de vitesse.
12. Radars de vitesse : Installation de radars pour contrôler et sanctionner les excès de vitesse.
13. Signalisation spécifique : Utilisation de panneaux de signalisation spécifiques indiquant des limitations de vitesse temporaires ou des zones sensibles.
14. Zones de stationnement : Création de zones de stationnement pour réduire la largeur de la chaussée et inciter à la prudence.
15. Feux récompenses : Système se déclenchant uniquement si le conducteur dépasse la vitesse autorisée.

Changer le sens des priorités, installer un radar, mettre un dos d'âne ou des feux intelligents... de bonnes solutions mais pas toujours envisageables. Entre la législation et le confort des habitants situé à proximité des dispositifs, difficiles de faire le bon choix, mais impossible de n'en faire aucun... **la sécurité de tous reste l'enjeu principal.**



# Du côté de la CCHF

## En...Quête en Hauts-de-Flandre

Avis aux courageux !

Un circuit ludique de 8.3 km a été créé pour découvrir le village de Steene. Au fur et à mesure de ta balade, tu répondras à des questions qui te permettront de connaître les raisons de sa notoriété par delà les Alpes au début de notre ère !

Le service Tourisme de la CCHF propose déjà une vingtaine de livrets d'enquêtes pour le plaisir des petits et des grands.

A retrouver prochainement dans les offices de tourisme de la CCHF et dès à présent sur <https://www.ot-hautsdeflandre.fr/fr/voir-faire/animation-pour-les-enfants/enquete-des-hauts-de-flandre>

## Expression politique

*Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie portant notamment sur le droit d'expression des élus locaux le bulletin municipal donne la parole aux conseillers municipaux qui n'appartiennent pas à la majorité.*

### Echo de "Toujours construire ensemble"

**PENDANT DES ANNEES...**

**\*\*A propos de la Sauvegarde de l'Eglise\*\***

ON m'a rebattu les oreilles avec des « VOUS NE VOULEZ PAS... »

\*OR, DEPUIS 2 OU 3 ANS, on peut Lire, Voir et Entendre dans tous les médias que

« la Charge des Eglises n'est PAS SUPPORTABLE pour les Budgets des PETITES COMMUNES » \*ET le mille-feuilles des PISTES D'AIDES n'a cessé de grossir, pour en arriver à

« -L'Etat : Dotation d'Equipement des Espaces Ruraux

-La Région et la DRAC : Restauration du Patrimoine Rural

-Le Département : Aide Départementale aux Villages et Bourgs

-La Fondation du Patrimoine : Collecte de Fonds pour le Patrimoine

-La CCHF : Fonds de Concours

-Le SIVOM des Rives de l'Aa : Montage des Dossiers et Recherches de Subventions -Le Loto du Patrimoine (si on postule)

- La Cagnotte Nationale au Profit du Patrimoine Religieux (depuis peu)

\*ALORS, MAINTENANT, pour nos Fougueux Jeunes Elus de 2020,

Qui se targuaient alors de dénicher des Subventions à 100% ( ? )

Et qui faisaient rêver « Vie et Sauvegarde du Patrimoine Steenois »... \*\*N'approche-t-il pas le Temps de Ressortir Certain Dossier de son Tiroir ?\*\*

A l'aube de 2024, pourquoi n'en pas FAIRE le VŒU ?

Avec celui, dans un pays apaisé, DE TEMPS MEILLEURS POUR TOUS !

Jean-Marie ROMMELAERE MAIRE HONORAIRE DE STEENE



# Geschiedens van steens leven

## Le Grand-Millebrugge : son château, ses propriétaires et l'usine

Par **Bruno Codron**

*Président Vie Sauvegarde et Promotion du Patrimoine de Steene*

Article paru dans le bulletin du Comité Flamand de France - numéro 98-99

### - EPISODE 2 - Laurent Coppens

Laurent Coppens est né à Dunkerque le 13 novembre 1750. Il est échevin de cette ville en 1779, devient procureur de l'amirauté en 1780, président de l'administration du département du Nord en 1790 et député à la législative en 1791. Il est incarcéré pendant la Terreur puis nommé administrateur du département du Nord en 1799.

Conseiller général et président du tribunal des douanes en 1810, il est député du Nord de 1815 à 1818. Il devient baron le 16 décembre 1814.

Laurent Coppens est l'oncle de Bernard Antoine Coppens, époux d'Eugénie de Lamartine, et le beau-père du baron de Kenny, longtemps maire de Dunkerque. En 1805, il épouse en secondes noces Jeanne Pé-tronille Durin (1773-1839) dont il a un fils, Laurent Auguste Coppens, poète et ami d'Alphonse de Lamartine, qui s'expatriera dans la région parisienne sous le second Empire.

La fille de ce dernier, Mademoiselle Coppens d'Armbouts-Cappel, est une artiste de grand talent. Une gravure signée de son nom, La Tempête, d'après Ruysdael, lui vaut de vifs éloges des critiques d'arts.

L'ensemble des terres possédées et occupées par Laurent Coppens sur Steene est évalué à 54 mesures 2 lignes et 23 verges.

Les impôts fonciers sont de 95 livres 11 sols 8 deniers, les sols additionnels de 22 livres 12 sols et 10 ½ deniers, les charges locales de 22 livres 12 sols 10 ½ deniers et les impositions sur les wateringues de 27 livres 7 sols 5 deniers, soit un total de 168 livres 4 sols 10 deniers, selon les comptes de la commune de 1796.

Laurent Coppens assiste aux comptes de la commune de Steene le 6 vendémiaire de ... l'an IX (28 septembre 1800). Pierre Stoop, comptable de la commune lui remet la somme de 12 francs pour avoir acheté un sceau pour le service de la commune. Agent, il perçoit également la somme de 731 francs et 73 centimes pour subvenir à l'entretien des indigents.

Il sera maire de Steene de 1800 à 1804, puis décèdera le 1er mars 1834 en sa maison de campagne à Armbouts-Cappel.



La ferme est probablement incendiée en 1814. Pour repousser les ennemis prussiens et les empêcher de s'installer sur les rives de la Colme, les Français incendient le Grand-Millebrugge.

Ce geste est inutile puisque le bataillon d'infanterie prussienne, composé de 1 050 hommes avec 96 chevaux, cantonne à Steene du 22 avril au 3 mai 1814. Il y installe son hôpital de campagne, réquisitionnant des fournitures pour les malades, du bois de chauffage, des chandelles, de la viande, du pain et 22 litres de vins

C'est sur le vaste domaine du baron Coppens que Florent Degravier, originaire de Dunkerque, construit en 1824 une sucrerie.

### Parlons flamand

**Le jeudi 14 décembre, la commune d'Eringhem a signé la convention « Oui au flamand » en collaboration avec l'Institut de la langue régionale flamande, pour installer la signalétique bilingue. Avec cette nouvelle signature, le nombre total de communes engagées pour la défense de la langue flamande s'élève à 50, en Flandre.**

'T heël konsel van Steene wenscht julder een Gelukkig en Kerstdag en een Zaelig Nieuwejaer ! Lan deeze feesten van 't ende van 't jaer hoope en blydschap bringen, en dat alleman kut warmte en liefde thuis vinden dan me zo noodig hen om een schoon leeven te hen

# Agenda

**Vendredi 05/01**

*Rues de la commune*

**Municipalité**

Ramassage des sapins

**Vendredi 05/01**

*Salle Raymond Devos*

**Municipalité**

Cérémonie des voeux

**Samedi 13/01**

*Centre*

**Municipalité / Zouteboums**

Bande de Steene

**Samedi 20/01**

*Salle R.Devos*

**Les Zouteboums**

Bal enfantin

*Salle l'Aurore*

**FC Steene**

Galette des Rois

**Samedi 27/01**

*Salle R.Devos*

**Club du Steenbourg**

Galette des Rois

**Mercredi 31/01**

*Salle l'Aurore*

**Ascendance**

Assemblée Générale

**Samedi 10/02**

**Dimanche 11/02**

*Salle R.Devos*

**Steene Théâtre**

Stage

**Dimanche 17/03**

*Salle R.Devos*

**APE Pierre Dewaële**

Brocante en salle

**Dimanche 24 /03**

*Place de la mairie*

**Municipalité**

Marché

**Dimanche 31/03**

*Anim'Steene*

Chasse aux oeufs

**Samedi 13/04**

**Dimanche 14/04**

*Salle R.Devos*

**Steene Théâtre**

Stage

**Samedi 20/04**

*Ecole Emile Zola*

**APE Emile Zola**

Marché aux fleurs

**Dimanche 28/04**

*Place de la mairie*

**Municipalité**

Marché

# Ma mairie en poche



## BESOIN DE CONSEILS JURIDIQUES ?

L'ADIL, Agence Départementale de l'Information sur le Logement du Nord et du Pas de Calais, vous reçoit au siège de la CCHF à Bergues.  
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 03 59 61 62 59

L'ADIL donne des conseils juridiques dans le domaine du logement :

Relation locataires/bailleurs, devoirs du locataire/bailleur, du bailleur, caution, assurances..., les relations de voisinage, les servitudes, les taxes (urbanismes, foncières, ...), l'achat ou la construction d'un logement (permis de construire, déclaration, ...), les contrats (compromis, offre de prêt, contrat de construction, maîtrise d'œuvre), la fiscalité, les garanties, hypothèque, caution, ... les assurances

## Informations pratiques

Mairie- 03 28 62 12 90 - [mairie@steene.fr](mailto:mairie@steene.fr)

Lundi au vendredi de 8h30 à 12H00

Lundi et vendredi de 13h30 à 16h15

Jeudi 13h30 - 18h00

Techniques - 03 28 62 34 56  
[services-techniques@steene.fr](mailto:services-techniques@steene.fr)

Permanence du Maire et de ses adjoints

Sur rendez-vous

Par mail : [nom.prenom@steene.fr](mailto:nom.prenom@steene.fr)

Direction de la publication : Alain Davroux

Rédaction du Mag : Benjamin Denoyelle